

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/unites-de-paysage/le-lunevillois>

15 - Le Lunévillois

- Unités de paysage -



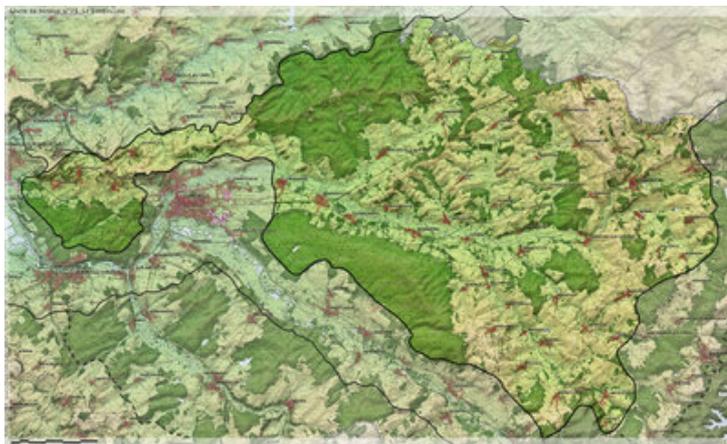
Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2011

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

[sommaire]

Cliquez sur la carte pour la visualiser en pleine résolution.

12.8 Mo - x pixels

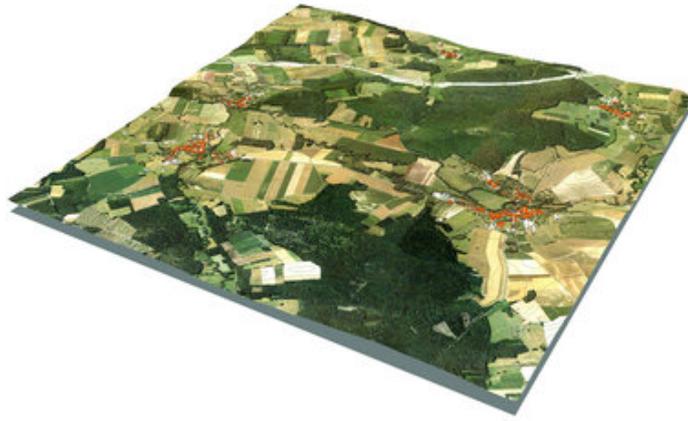


Situation

Le Lunévillois constitue la partie orientale du vaste plateau lorrain qui s'étend entre le massif vosgien et la Côte de Moselle sur les départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Il est constitué par le revers de la côte du Muschelkalk et s'inscrit entre le Pays des Etangs et la plaine de la Nied qui s'étendent au nord (Moselle), les côtes infraliasiques (vallées du Sânon et de la Meurthe) à l'ouest et au sud, et les Vosges à l'est. Ainsi délimité, il s'étend sur 40 km d'est en ouest, pour 15 km du nord au sud en Meurthe-et-Moselle. Le relief est peu marqué, ondulé par la vallée de la Vezouze et ses affluents qui le traversent de Blâmont à Lunéville. Contrairement au plateau du Saulnois qui le prolonge au nord de la vallée du Sânon, les paysages agricoles sont essentiellement composés d'herbages. Les boisements, nombreux, cloisonnent le plateau avec trois grandes forêts (Parroy, Mondon et Vitrimont) et une multitude de petits bois. L'ensemble est resté très rural, les villages ne comptant pas plus d'une centaine d'habitants à l'exception de Blâmont (1300 habitants).

Bloc diagramme [±](#) :

<!--top level map content goes here-->



<!--map content goes here-->



<!--map content goes here--> <!--FIN viewmap-->

Caractéristiques paysagères illustrées

Un plateau au relief aplani creusé par la vallée de la Vezouze et ses affluents



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Blâmont, dans la vallée de la Vezouze : un site bâti niché dans la vallée, cadré de coteaux boisés



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La vallée de la Vezouze, ambiances de prairies et de bocage - Marainviller

Un relief amplement ondulé, souligné par le dessin des parcelles agricoles, les structures végétales et les boisements



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les formes douces du relief sont soulignées par les boisements qui occupent les pentes et les plis - Laneuveville-aux-Bois



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage agricole ondulé : le relief souple est souligné par les parcelles et les nombreux petits boisements - Vue vers l'est depuis le sommet du Léomont

Le massif des Vosges, une ligne d'horizon discrète à l'est



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les reliefs des Vosges marquent la ligne d'horizon à l'est

Des paysages agrosylvicoles marqués où les prairies alternent avec les massifs boisés



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les paysages offrent une agréable alternance de prairies de fauche, de pâtures et de forêts - Bénaménil



15 - Le Lunévillois

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Taillis-sous-futaie de charmes et de chênes - Forêt domaniale de Parroy

Des transitions paysagères douces et progressives entre les cultures et les prairies en un subtil fondu-enchaîné qui révèle les inflexions du relief par un passage progressif des prairies (dans les fonds) aux cultures (sur les plis)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'occupation agricole du sol souligne les reliefs : les pâtures s'installent dans les plis aux sols plus humides et plus lourds, tandis que les cultures occupent les terres les moins humides sur les pentes - Laneuveville-aux-Bois

Un maillage dense de petits villages et de bourgs le plus souvent nichés dans les creux des vallées, à proximité de l'eau



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Village installé dans la vallée de la Blette - Mignéville

Des villages ruraux présentant un patrimoine rural de qualité



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Un village-rue lorrain : maisons mitoyennes disposées de part et d'autre d'une rue élargie d'usoirs - Vitrimont



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les frontons qui ornent les portes des maisons du Pays de la Vezouze sont l'oeuvre des tailleurs de pierre italiens venus au début du XVIIIème siècle pour reconstruire les villages et bourgs suite à la guerre de Trente Ans - Autrepierre



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Le bourg de Blâmont et son riche patrimoine architectural

De nombreux villages qui présentent une architecture et une typologie villageoise marquées par les reconstructions

du XXème siècle (Première et Seconde Guerres mondiales)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Victimes des bombardements, les villages ont été reconstruits en respectant la typologie du village-rue, mais en apportant plus de modernité : maisons moins profondes, ouvertures plus larges, urbanisme plus aéré, ... - Vého



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les villages de la Reconstruction présentent une urbanisation moins compacte que les villages-rue traditionnels - Reillon



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Village-rue peu touché par les guerres et conservant une typologie traditionnelle : maisons accolées plus profondes que larges construites de part et d'autre d'une rue élargie d'usoirs - Autrepierre

Les cimetières militaires, témoins des combats qui ont meurtri le territoire



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Cimetière militaires, un lieu de mémoire tiré au cordeau : dans celui de Reillon reposent 5428 soldats allemands et de 1326 soldats français tués durant les deux guerres mondiales - Reillon

Les éoliennes, une irruption verticale monumentale sur l'horizontalité du plateau



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'échelle des éoliennes du parc éolien du « Haut des Ailes » semble relativement adaptée aux amples ondulations du relief - Gondrexon

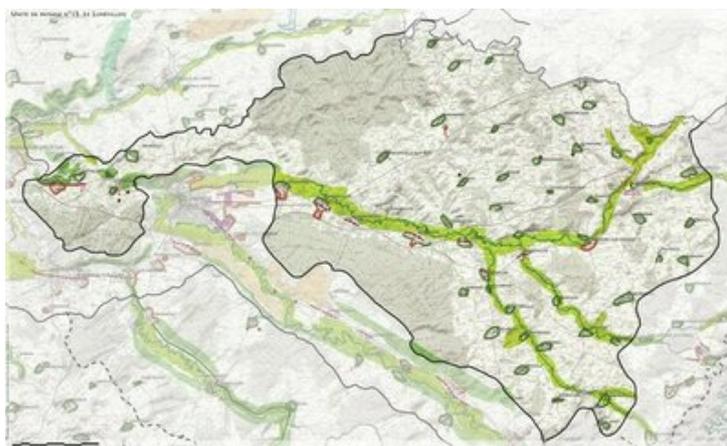
Fonctionnalités écologiques et patrimonialité

Dans cette unité, les milieux naturels forment une mosaïque d'habitats composée d'habitats forestiers (forêts de Parroy, de Vitrimont et de Mondon), de cours d'eau avec leurs ripisylves, leurs prairies et leurs zones humides associées. Ils englobent des espaces agricoles extensifs, composés de cultures et d'élevage mais sans vastes secteurs de grandes cultures céréalières comme dans la vallée du Sânon. La Vezouze et ses prairies associées font d'ailleurs parties du réseau Natura 2000, en accueillant par exemple le Cuivré des marais. Les forêts de Vitrimont et de Mondon sont très proches de la Meurthe mais elles en sont séparées par la voie de chemin de fer et par la N59, entraînant une rupture de continuité. Cette unité aux habitats diversifiés (lisières forestières, prairies de la Vezouze en fond de vallée) offre un grand potentiel d'axes de déplacement et de territoires de chasse pour les chauves-souris. Le fort de Manonviller, avec ses salles et galeries souterraines, est un refuge pour plusieurs espèces de chiroptères dont le Grand Murin et le Petit Rhinolophe.

Les forêts sont composées d'un chevelu important de ruisseaux, expliquant leur humidité. Elles sont constituées

d'aulnaies et de frênaies avec la présence de l'Orme lisse et des plantes rares comme le Lis martagon et la Langue de serpent. Cet habitat forestier constitue un abri et un lieu de reproduction pour les mammifères (cerf élaphe, chat forestier, etc.) et les amphibiens (Crapaud Sonneur dans les mardelles et les ornières). Il est également remarquable d'un point de vue ornithologique avec la présence de rapaces et d'autres oiseaux forestiers (Bécasse des bois, Chouette hulotte, etc.).

Analyse critique, identification de points forts et de points faibles



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

LÉGENDE DES CARTES D'ANALYSE CRITIQUE
(DOCUMENT DE TRAVAIL, JANVIER 2013)

ATOUTS	FRAGILITÉS
Reliefs marquants, coteaux boisés et/ou cultivés structurants	Espaces agricoles simplifiés
Petites vallées et vallons : structure paysagère et refuge pour la biodiversité	Mitage, urbanisation diffuse fragilisant les espaces agricoles/naturels et les sites bâtis
Espaces agricoles d'intérêt (prairies en fond de vallée, vergers, vignes, campagne périurbaine, ...)	Tissus urbains ou industriels à restructurer ou à réhabiliter (friches industrielles, cités ouvrières, zones d'activités, ...)
Ceintures vertes autour des villages et des bourgs	Points noirs (éléments ponctuels dégradant les paysages)
Bords de l'eau et ripisylves de qualité	Coteaux enrichis
Sites bâtis, silhouettes urbaines de qualité	Paysage forestier artificialisé (plantation monospécifique et régulière)
Sites culturels, patrimoine bâti et industriel remarquables	Bords de l'eau artificialisés (berges minérales, gravières, ...)
Routes-paysages	Paysage routier dévalorisé, notamment par des phénomènes d'urbanisation linéaire : coupures d'urbanisation fragilisées
Alignements d'arbres	Entrées et traversées de villages et de bourgs dégradées
Belvédères et points de vue remarquables	Limite d'urbanisation «durcie», sans transition paysagère entre espaces bâtis et espaces agricoles, forestiers ou naturels
Limite d'unité de paysage	Lignes électriques aériennes sensibles
Limite de sous-unité de paysage	Limite départementale

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

légende de la carte d'analyse critique

Atouts :

Les grands massifs forestiers humides d'un seul tenant, non fractionnés, réservoirs de biodiversité (rares à l'échelle départementale)

Les autres bois et forêts : ils rythment les paysages agricoles du plateau et soulignent les ruptures de reliefs

Les plis et les fonds de vallée : facteur de diversification des paysages, grâce aux transitions paysagères douces en « fondu enchaîné » entre les cultures sur le plateau et les prairies dans les fonds, et à la présence de structures végétales plus nombreuses (ripisylves, haies, ...)

Les ceintures vertes autour des villages (prés-vergers, jardins) : des espaces de transition précieux entre les zones habitées et les paysages agricoles de grandes cultures, une mise en valeur et une inscription harmonieuse de la silhouette des villages dans les paysages agricoles



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers et jardins forment un paysage de qualité aux abords des villages - Vého

L'élevage : facteur de diversification des paysages et des milieux (présence de prairies et pâturages) et d'animation (troupeaux)

Fragilités :

La simplification des espaces agricoles par l'intensification des pratiques agricoles : suppression des structures végétales, corridors pourtant nécessaires à la circulation des espèces, remembrement en grandes parcelles pour la céréaliculture



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Dilatation des échelles et simplification du paysage suite à l'intensification des pratiques agricoles - Autrepierre

La fragilisation des silhouettes des villages suite à :

- la disparition des ceintures végétales par manque de gestion des vergers et jardins ou leur transformation en parcelles de céréales,
- l'implantation de hangars agricoles à l'extérieur des villages,
- l'urbanisation linéaire le long des routes d'entrées de bourgs.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les bâtiments agricoles, implantés en dehors de la ceinture végétale qui entoure les villages, fragilisent la qualité de la silhouette du village - Vého



15 - Le Lunévillois

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'absence de végétation autour des bâtiments agricoles dévalorise la silhouette du village - Gondrexon



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Dévalorisation de l'entrée du bourg et de la vue sur le site bâti niché dans la vallée suite à la construction de quelques maisons récentes le long de la route - Blâmont

La dévalorisation des centres des villages par des ruines ou des rénovations inadaptées



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Centre de village à valoriser : espaces publics, réseaux, rénovation des façades - Gondrexon

La poursuite du développement éolien : Elle pourrait poser problème pour les oiseaux, les chiroptères et le paysage